THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA

LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Nouvel élan pour la médecine de famille 2026–2031

Promouvoir l’excellence en médecine de famille

Notre plan pour les cinq prochaines années, façonné grâce à votre contribution

Notre plan en bref

Nous avons élaboré ce plan en collaboration avec vous

Merci à toutes les personnes qui ont participé.

Près de 2 000

participant·es : membres, dirigeant·es des sections provinciales, organisations partenaires et membres du personnel du Collège.

Votre message était clair : défendre de façon plus visible les intérêts des médecins de famille, et faire preuve de plus de simplicité et de réactivité dans tout ce que nous faisons pour vous.

Plus de 1 600

membres ont répondu au sondage national et aux sondages éclairs.

7

groupes de discussion avec les membres

2

séances de discussion ouverte avec les membres

Plus de 30

entretiens avec des dirigeant·es internes et externes.

Nous vous avons écoutés | Voici nos engagements

Ce que nous avons entendu et ce que nous nous engageons à faire

Nous vous avons écoutés	Voici nos engagements
81 % d'entre vous ont classé le plaidoyer parmi les trois principales priorités du Collège.	Se concentrer sur quelques enjeux nationaux pour obtenir des résultats concrets et défendre de façon plus visible les intérêts des médecins de famille.
Vous souhaitez constater concrètement la valeur de votre adhésion.	Simplifier l'accès aux services essentiels et veiller à ce qu'une personne soit toujours disponible pour vous aider au besoin.
La certification, le DPC et l'agrément peuvent sembler contraignants.	Simplifier ces processus tout en maintenant les normes qui font de la désignation CCMF un gage d'excellence en médecine de famille.
Nos partenaires ont indiqué que la disponibilité de la main-d'œuvre, le recrutement et la rétention constituent les défis les plus pressants.	Soutenir les médecins de famille tout au long de leur carrière, dès la résidence, y compris les médecins formés à l'étranger.
Les activités du Collège et celles des sections provinciales peuvent se chevaucher.	Collaborer avec les sections provinciales, dans un esprit de respect mutuel et de responsabilité partagée, afin que nos efforts se complètent, répondent mieux aux attentes des membres et permettent de porter un message clair et unifié.

Un même objectif guide toutes nos actions

Notre objectif et notre engagement

Notre objectif

Promouvoir l’excellence en médecine de famille

Nos normes, nos activités de formation et nos efforts de plaidoyer concourent tous à ce même objectif. La rigueur de nos normes renforce la crédibilité de nos prises de position, tandis que notre capacité à nous faire entendre accroît la portée de nos normes.

Notre engagement

Gagner votre confiance

Nous mesurerons notre réussite avant tout à la confiance que vous accorderez au Collège. Nous ne gagnerons pas cette confiance au moyen d’une campagne de communication, mais par des actions de plaidoyer visibles, des engagements tenus et des résultats concrets, au bénéfice des médecins de famille ainsi que de la santé et des soins de toute la population canadienne.

Trois piliers, un même objectif

Aperçu du plan

Faire valoir

l'importance des médecins de famille et de la médecine de famille au sein du système de santé canadien.

Renforcer la reconnaissance, la valeur et l'importance de la médecine de famille dans la société, en tant que fondement du système de santé canadien.

Outiller

les médecins de famille pour favoriser leur épanouissement.

Soutenir les médecins de famille tout au long de leur carrière, tout en renforçant l'excellence professionnelle, la valeur de l'adhésion au Collège et la relève en médecine de famille.

Permettre

au CMFC de remplir son rôle et de tenir ses engagements.

Consolider la structure organisationnelle, la gouvernance, les partenariats, les systèmes et la rigueur financière du CMFC afin de permettre la mise en œuvre de l'ensemble des autres initiatives du plan.

Cinq engagements s'appliquent à l'ensemble des trois piliers. Ils sont détaillés plus loin dans cette présentation.

Faire valoir l’importance des médecins de famille et de la médecine de famille au sein du système de santé canadien

Nous défendrons vos intérêts de façon plus visible et obtiendrons des résultats concrets.

Concentrer nos efforts sur quelques enjeux prioritaires, les traiter en profondeur et prendre des positions publiques claires

Ce que cela signifie pour vous

- Un allègement du **fardeau administratif** dans votre pratique
- Une **rémunération équitable** et un soutien aux **soins offerts en équipe**
- La reconnaissance de votre **champ d’exercice et de votre titre professionnel**, ainsi que de la valeur de la **désignation CCMF**
- Une présence accrue du Collège auprès des décisionnaires en santé, afin de promouvoir la **vision du Centre de médecine de famille**

D’ici 2030, nous souhaitons que vous puissiez affirmer :

« Le Collège fait la promotion de l’excellence en médecine de famille, représente mes intérêts et a contribué à améliorer mon environnement de pratique. »

Outiller les médecins de famille pour favoriser leur épanouissement

Nous vous accompagnerons tout au long de votre carrière.

De la résidence à la retraite, quel que soit votre modèle de pratique en médecine de famille

Ce que cela signifie pour vous

- Des processus de certification, de DPC et d'agrément **simplifiés**
- Une famille professionnelle pour tous les types de pratique, avec des normes qui font de la **désignation CCMF un gage d'excellence**
- Un soutien aux **étudiant·es**, aux **résident·es** et aux **médecins en début de carrière**
- Des parcours clairement définis pour les **médecins formés à l'étranger**, notamment un accompagnement avant l'obtention du permis d'exercice

D'ici 2030, nous souhaitons que vous puissiez affirmer :

« J'ai acquis les compétences nécessaires pour exercer la médecine de famille, quel que soit mon modèle de pratique. Je demeure membre du Collège parce que j'en reconnais la valeur, et non par obligation. »

Permettre au CMFC de remplir son rôle et de tenir ses engagements

Nous simplifierons nos façons de faire et ferons preuve de plus de réactivité.

Pour veiller à ce que les engagements pris dans ce plan se concrétisent

Ce que cela signifie pour vous

- Une expérience numérique simple et axée sur les membres, notamment pour le paiement des droits d'adhésion et l'**inscription des crédits**
- Une **collaboration plus étroite avec les sections provinciales**, afin que nos efforts se complètent
- **Un message clair et unifié**, et une même qualité de service en français et en anglais

D'ici 2030, nous souhaitons que vous puissiez affirmer :

« Le Collège défend les intérêts de la médecine de famille et des médecins de famille, et tient ses engagements. »

Cinq engagements qui guident toutes nos actions

Des normes auxquelles tous les volets du plan doivent satisfaire

Réconciliation	Réconciliation, santé autochtone, lutte contre le racisme et sécurité culturelle
Équité	Équité, diversité, inclusion et représentation
Langues officielles	Même qualité de service en français et en anglais
Ensemble des milieux de pratique	Réalités de la pratique en milieu rural, éloigné ou régional, ainsi que de la pratique ciblée
Responsabilité	Normes et obligations qui découlent de notre rôle

Ces engagements ne sont pas à mettre sur le même plan que les trois piliers. Ils constituent des normes que tous les volets du plan doivent respecter.

Un plan ciblé implique de faire des choix

Ce que nous choisirons de ne pas faire pour mieux concentrer nos efforts sur un nombre limité de priorités

.

Nous ne chercherons pas à nous prononcer sur tous les enjeux liés à la santé.	Nous concentrerons nos efforts sur les quelques enjeux qui comptent le plus pour vous.
Nous réduirons le nombre de longs sondages et de bulletins d'information volumineux.	Nous privilégierons des moyens de consultation plus courts et plus ciblés.
Nous éviterons de reproduire le travail que d'autres accomplissent déjà efficacement.	Les sections provinciales et nos partenaires prendront les devants lorsqu'ils seront mieux placés pour agir. Le CMFC et les sections provinciales conviendront ensemble d'une répartition claire des responsabilités.
Nous n'entreprendrons pas d'activités qui ne contribuent pas à améliorer votre pratique.	Ni d'activités qui ne permettent pas au Collège de mieux vous soutenir.

Nous reconnaîtrons également les limites de notre action. Nous ferons tout notre possible pour contribuer à améliorer le recrutement et les conditions de pratique, mais de nombreuses décisions relèvent des gouvernements et d'autres acteurs.

Vous verrez le plan en action, et nous vous ferons part des résultats.

Ce à quoi vous pouvez vous attendre

Dans un premier temps

Nous établissons des priorités claires, rendons publiques nos positions sur les enjeux qui comptent le plus pour vous et simplifions nos façons de faire.

Par la suite

Vous constatez des progrès sur ces enjeux, bénéficiez de services simplifiés et d'un soutien accru à chaque étape de votre carrière.

Tout au long de la mise en œuvre

Nous vous rendons régulièrement compte de nos réalisations, des changements apportés et des enseignements tirés de vos commentaires.

Pourquoi est-ce important pour vos patient·es ? Les médecins de famille sont le pivot du système de santé canadien. Lorsqu'ils bénéficient de conditions d'exercice durables, d'une formation solide et de normes reconnues, les patient·es et les communautés en tirent également profit.

Continuez à vous impliquer

Au terme de ce plan stratégique, nous souhaitons que vous puissiez affirmer :

« Le Collège fait la promotion de l'excellence en médecine de famille, facilite mon parcours professionnel, contribue à mon épanouissement et tient ses engagements. »

Nous continuerons de vous écouter et de vous informer des suites données à vos commentaires.

Lisez l'intégralité du plan et faites-nous part de votre avis.

https://www.cfpc.ca/fr/about-us/strategic-plan

THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA

LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA